Annonce d'absence des élèves 1-6P marche à suivre

Maladie et rendez-vous médicaux urgents

Prendre contact avec l'enseignant de votre enfant avant le début des cours selon les modalités convenues avec ce dernier. A son retour, l'élève amène le justificatif* d'absence signé à son maître de classe.

Rendez-vous médicaux

Pour chaque demande, remplir la justification d'absence/demande de congé de l'agenda* et la transmettre au maître de classe. Dans la mesure du possible, les rendez-vous médicaux sont pris hors temps scolaire.

Demande de congé

Pour chaque demande, remplir la justification d'absence/congé de l'agenda* en expliquant les raisons de la demande (joindre un courrier explicatif et justificatif) et la transmettre au secrétariat pour validation du directeur. Sauf cas d'urgence ou situation imprévisible, la demande doit être adressée au moins **deux semaines** avant la date du congé demandé.

*Les justifications d'absence/demandes de congé se trouvent à la fin de l'agenda. Vous pouvez également les télécharger depuis ce lien :

https://www.ecoles-grandson.ch/vie-scolaire/formulaires/demande-de-conge/

Informations complémentaires : Art. 54 Congés individuels des élèves (LEO art. 69 al. 3)

Pour rappel



La première sonnerie retentit 5 minutes avant le début des cours, le matin et l'après-midi. Les élèves se présentent à la porte des collèges dès la 1ère sonnerie.



L'ASIGE est en charge des transports scolaires. Toutes vos questions sont à adresser à : transports@asige.ch



La FAdEGE est en charge de l'accueil de jour et des cantines scolaires. Toutes vos questions sont à adresser à : info@fadege.ch